COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Revue de presse
21 au 27 mai 2019

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI

Sommaire

I COI et ses Projets

1.1 Allocution du SG de la COI.....3

-Investiture du Président Azali : Allocution du SG de la COI

1.2 Programme MASE-COI.....5

- #MASE PROGRAMME : ouverture du 3ème comité de pilotage
- 3ème réunion du Comité de Pilotage des Accords régionaux MASE
- La technologie au service de la sécurité maritime
- MASE Programme : La 3e réunion du Comité de pilotage à Madagascar
- Sécurité maritime : Vers une nouvelle stratégie

1.3 Projet PERSAN-COI.....18

- PRESAN – COI : Madagascar capable de répondre aux besoins en riz, maïs et bovins
- Les opportunités de production, de transformation et de Commercialisation en Indianocéanie se précisent

1.4 Connectivité aérienne.....21

- Vijay Poonoosamy : « Faire en sorte qu'Air Mauritius gagne sans que Maurice perde »

1.5 Coopération économique régionale.....23

-Coopération régionale / CAP.OI, un agenda pour la coopération entre les iles de l'Océan Indien

II Centres d'Intérêt

2.1 Changements climatiques.....25

- Gestion des risques et catastrophes : La vigilance est de mise pour Madagascar

2.2 Pêche.....27

-Lutte contre la pêche illicite : l'amélioration des conditions de travail comme solution

Comores-infos
Toute l'actualité comorienne

Allocution du SG de la COI

26 mai 2019

http://www.comores-infos.net/investiture-du-president-azali-allocution-du-secretaire-general-de-la-

Investiture du Président Azali : Allocution du Secrétaire général de la COI Hamada Madi Boléro

26 mai 2019 La Rédaction Actualités, Politique 0

Annonce fermée par Google
Bloquer l'annonce Pourquoi cette annonce ?



Annonce fermée par Google
Bloquer l'annonce
Pourquoi cette annonce ?

Permettez-moi tout d'abord de remercier très sincèrement les autorités de ce pays y compris les services en charge du protocole et de la sécurité pour l'accueil ainsi que les dispositions excellentes prises pour l'organisation de cette cérémonie d'investiture.

C'est tout un symbole pour la Commission de l'Océan Indien que de s'exprimer aujourd'hui, par ma voix, à l'occasion de cette cérémonie d'investiture de Son Excellence le président de l'Union des Comores. J'y vois en effet un symbole qui dépasse, et de loin, les simples enjeux politiques du moment.

L'Homme moderne ne peut avoir une seule allégeance. Ce rationalisme-là, importé de la conception laïque de l'Etat-nation occidental du XXème siècle, n'a pas cours chez nous. Nos légitimités et nos enracinements sont multiples. L'engagement public aux Comores commence à l'échelle du village, il se développe dans chaque île et s'épanouit enfin à l'échelle du pays sous le regard du Créateur, maître de l'Univers. Mais cette chaîne ininterrompue de responsabilités locales et nationales, ne saurait marquer l'alpha et l'oméga de l'action publique.

Il est en effet un autre échelon qui fait le lien entre un pays et le monde. Nous sommes citoyens de nos pays dont nous sommes légitimement fiers. Mais nous sommes aussi, des éléments d'un ensemble plus vaste que nous portons en nous par notre histoire et pour notre futur. L'Indianocéanie, puisque tel est le beau nom de notre région, est en effet un espace d'échanges et de solidarité profondément humain et enraciné dans l'histoire, la psychologie et la culture de nos îles.

Excellence, Monsieur le président de l'Union des Comores,
En m'invitant à m'exprimer aujourd'hui lors de cette cérémonie d'investiture, vous avez démontré que la Commission de l'océan Indien n'est pas un corps étranger que l'on réunit une fois par an, le temps d'adopter une déclaration et de faire une photo de famille sous l'œil bienveillant de nos partenaires au développement.

le-president-des-comores-se-retrouve-dans-un-c

La Commission de l'océan Indien est NOTRE FAMILLE, la Maison commune, l'espace de réflexion et d'action qui dépasse le cadre limité de nos îles et de nos Etats membres pour nous projeter dans une communauté plus large et pour répondre aux grands défis auxquels des Etats seuls ne peuvent faire face. C'est cela le message que vous m'invitez à exprimer aujourd'hui en cette journée historique pour votre pays.

C'est dire que notre espace d'échanges et de partages œuvrera toujours aux cotés de l'Union des Comores, pour le renforcement et la consolidation de son unité archipélagique, socle de son développement économique et social.
La Commission de l'Océan Indien réitère son entière et totale disponibilité à accompagner toutes les initiatives engagées en ce sens. Il y va de l'épanouissement et du rayonnement de l'Indianocéanie, comme zone de paix, de complémentarité et de développement harmonieux et durable.
C'est sur cette note d'espérance que je voudrais clore mon propos en souhaitant au président Azali Assoumani, un mandat d'espérance partagée pour tous. Je lui adresse dans cet esprit les pensées respectueuses et fraternelles de la Commission de l'océan Indien et de ses Etats membres, c'est à dire Maurice, Madagascar, les Comores les Seychelles, et la France.

Je vous remercie.

Allocution de Hamada Madi Boléro Secrétaire général de la COI, Moroni le 26 mai 2019.



#MASE PROGRAMME : ouverture du 3ème comité de pilotage

20 May 2019
La cérémonie d'ouverture du 3ème comité de pilotage des accords régionaux du programme de sécurité maritime #MASE PROGRAMME s'est tenu ce matin, 20 mai, à Antananarivo, Madagascar, en présence du Premier Ministre de la République de Madagascar et des ministres des Affaires étrangères et de la Défense.

Le Programme régional de Sécurité maritime (#MASE PROGRAMME) a été initié en 2013 à la suite du constat alarmant de la recrudescence de la piraterie maritime au large des côtes somaliennes. Il s'agit d'un système collaboratif des Etats de la région d'Afrique orientale et australe et océan Indien (région AfOA-OI), financé par l'Union Européenne. #MASE PROGRAMME met en œuvre diverses activités visant à l'éradication de la criminalité maritimeau bénéfice des Etats de la région AfOA-OI et leurs populations ainsi que pour la prospérité de l'industrie maritime qui emprunte usuellement des itinéraires dans cette région du monde.

Afin de mettre en œuvre deux des cinq résultats de #MASE PROGRAMME la Commission de l'océan Indien (COI) a été en 2018 à l'origine de la signature de deux accords par sept Etats. Un accord régional basé sur la mise en place d'un mécanisme d'échanges et de partage d'informations maritimes, à l'origine de la création du Centre Régional de Fusion d'Informations Maritimes (CRFIM) à Madagascar. Un deuxième accord régional portant sur la coordination des opérations en mer qui a permis la mise en place du Centre Régional de Coordination des Opérations (CRCO) aux Seychelles.

Le CRCO et le CRFIM disposent actuellement d'un Comité de Pilotage (COPIL) commun – l'instance décisionnelle des deux centres régionaux – chargé de définir l'orientation stratégique des deux centres et de veiller à l'accomplissement de leurs missions définies par les Etats membres. Conformément aux résolutions adoptées lors de la 2ème réunion du COPIL tenue à Moroni, Comores, en avril dernier, il a été décidé que sa 3ème réunion se déroulera à Antananarivo, Madagascar du 20 au 22 mai 2019.

Les activités des deux centres régionaux tiennent une grande importance dans la sécurisation du domaine maritime non seulement pour la région de l'AfOA--OI, mais également au niveau mondial. Appelés à collaborer étroitement avec les centres nationaux des pays signataires des accords et d'autres partenaires clés dans le domaine de la sécurité maritime : Ils constituent un modèle de coopération efficace qui a déjà démontré sa nécessité dans l'interception de cas d'infractions maritimes, à travers l'échange d'informations et le signalement au niveau des autorités nationales.

La signature des accords régionaux a permis de constituer le COPIL, qui est aujourd'hui responsable de l'opérationnalisation des deux centres régionaux avec le soutien de la COI (en tant que secrétariat du COPIL) à travers le programme MASE financé par l'Union européenne.

Cette opérationnalisation se concrétise d'une part par la présence des Officiers de Liaison Internationaux (OLI) issus des Etats signataires des accords régionaux et qui serviront de relais entre les centres et leurs pays d'origine en matière d'échanges d'informations et la coordination des opérations en mer.

D'autre part, par l'acquisition et le déploiement d'équipements de pointe dans les deux centres régionaux et les centres nationaux des Etats Parties. Ceci afin de facilité la coopération et l'interopérabilité entre les différentes institutions



3ème réunion du Comité de Pilotage des Accords régionaux MASE

Palais de Mahazoarivo, le 20 mai 2019 – *« Madagascar jouera pleinement son rôle dans la préservation des intérêts stratégique et économique, et dans la stabilité de la paix dans la région Océan Indien ».* Tel a été le message du Premier Ministre, Chef du gouvernement, Christian Ntsay, lors de l'ouverture officielle de la 3ème réunion du Comité de Pilotage des Accords régionaux sur le programme régional de sécurité maritime (Programme Mase) de la région d'Afrique orientale, australe et de l'Océan indien. Cette réunion a été co-organisée par le Centre Régional De Fusion d'Informations Maritimes (CRFIM) qui siège à Madagascar, et le Centre De Fusion d'Informations Maritimes de Madagascar, un organisme rattaché à la Primature.

Le Premier ministre a avancé que le gouvernement de Madagascar est un gouvernement qui s'est engagé par le passé à porter les sujets touchant sa sécurité maritime au centre de ses précautions majeures, non seulement pour lui-même mais aussi pour la région maritime et les pays concernés. Nous reconnaissons que les menaces sont nombreuses étant donné que géographiquement, Madagascar est situé sur des routes maritimes stratégiques et qu'à l'instar des opportunités de développement, nos richesses sont exposées à des risques potentiels de trafic, a-t-il ajouté. Par la suite, il a affirmé que les opérations que l'on mène ensemble consistent à pérenniser et à développer davantage le mécanisme de coopération de défense, afin que les acquis soient consolidés et aient des impacts positifs sur l'avenir de la génération future.

Ainsi, l'Etat Malagasy est disposé à mettre en place une stratégie nationale pour la sécurité maritime ; et afin de parfaire la coordination des services

loués par l'Armée Malagasy auprès des entités concernées, Madagascar doit opter pour l'application d'une nouvelle politique de défense de notre espace maritime, une politique qui centralisera la gestion de ladite défense, et est déjà en cours d'exploitation : *« actuellement, nous avons déjà le CFIM, qui doit disposer de tous les moyens nécessaires, car il s'avère être le seul moyen d'avoir le contrôle de tous les mouvements en mer. Il faut dire que l'on doit consolider toutes les méthodes de défense, pour parvenir à une structure unique utilisant des gardes côtes opérationnels, dans laquelle seront représentés la douane, le ministère de la Pêche, et d'autres éléments éventuellement concernés »*, a expliqué le Chef du gouvernement.
Le Premier ministre a également rappelé que Madagascar dispose de 5000 km de côte maritime, et c'est la raison pour laquelle nous accordons une importance particulière à sa protection, un engagement que nous partageons avec les pays avoisinants.

Notons que la cérémonie a vu la présence de quelques membres du gouvernement, du représentant du Secrétaire Général de la Commission de l'Océan Indien, et de représentants de l'Union Européenne.

Toutefois, il y a lieu de dire que le Programme MASE est financé par l'Union Européenne. Il a été créé en 2013 suite aux actes de banditisme en mer. 07 pays ont participé à la signature des accords régionaux MASE, entre autres, Madagascar, Maurice, Seychelles, les îles Comores, France, Djibouti, et Kenya.

24 mai 2019

https://www.defimedia.info/la-technologie-au-service-de-la-securite-maritime

La technologie au service de la sécurité maritime

BY VIJAYAN AYASSAMY



Initialement, il était question de lutte contre la piraterie, désormais d'autres crimes liés à la mer sont inclus.

La sécurité maritime est une condition sine qua non pour favoriser l'émergence de l'économie bleue. C'est dans ce contexte que la Commission de l'océan Indien (COI), grâce à un financement de l'Union européenne, a mis en place le projet Maritime Security (MASE). Répondant à l'appel d'offres de la COI, la firme Leal Communications & Informatics Ltd a décroché le contrat pour offrir des solutions de détection et de surveillance de cette partie de l'océan Indien.

La première méthode de localiser les bateaux est la mise en œuvre du Vessel Monitoring System installé dans quatre postes de la National Coast Guard (NCG). Chaque vaisseau est tenu à émettre sa position à tout moment. C'est à partir de ce signal que les autorités peuvent détecter leur présence. Les données sont transmises au ministère de la Pêche à Albion.

Ce ministère reçoit les informations de base de Madagascar, de La Réunion, des Seychelles et des Comores. C'est ainsi que les autorités peuvent suivre la trajectoire de différents navires qui s'aventurent dans des zones de pêche reglementées. Toutes les données sont transmises à des serveurs de la COI à Ébène.

Un autre système encore plus pointu est mis en œuvre, l'Automatic Identification System (AIS). Il s'agit d'un réseau de satellites évoluant à

basse altitude qui peut repérer des embarcations de plus de sept mètres et ceux dépassant 300 tonnes. Cette opération permet aussi la production d'une carte détaillée des zones territoriales et économiques de Maurice et des autres îles participantes. Donc, les bateaux circulant sous la surveillance des satellites peuvent connaître l'identité des autres navires qui circulent autour d'eux. Les données AIS sont conservées dans des puissants serveurs basés dans la Grande Île et sont également partagées avec des pays d'Afrique de l'Est.

Les deux méthodes permettent non seulement de déceler de cas suspects mais aussi d'aider à la recherche de bateaux en perdition. Si au départ, l'objectif de MASE est de lutter contre la piraterie et pour la promotion de la sécurité maritime, il est appelé à être utilisé contre le trafic de drogue entre les îles, notamment l'axe Maurice/Madagascar. Alors qu'il est de plus en plus question de l'économie océanique, la voie maritime reste en effet le lieu privilégié pour toutes sortes de crimes, trafics et menaces. C'est ainsi que les pays de la région ont signé une convention pour combattre les crimes et menaces liés au trafic maritime.

D'ailleurs, l'Union européenne, premier partenaire au développement de la région et bailleur de fonds du programme MASE, continue à soutenir les États de l'océan Indien occidental à travers une enveloppe supplémentaire de € 5 millions (environ Rs 200 millions). Ces fonds servent en appui à la mise en opération des centres régionaux de fusion d'informations maritimes à Madagascar et de coordination des opérations en mer aux Seychelles.

MASE Programme : La 3e réunion du Comité de pilotage à Madagascar

Le Programme régional de Sécurité maritime ou MASE Programme a été initié en 2013 à la suite du constat alarmant de la recrudescence de la piraterie maritime au large des côtes somaliennes. Il s'agit d'un système collaboratif des Etats de la région d'Afrique orientale et australe et océan Indien (région AfOA-OI), financé par l'Union européenne. Il met en œuvre diverses activités visant à l'éradication de la criminalité maritime au bénéfice des Etats de la région AfOA-OI et leurs populations ainsi que pour la prospérité de l'industrie maritime qui emprunte usuellement des itinéraires dans cette région du monde. Deux accords régionaux ont été déjà signés par sept états de l'Afrique orientale et de l'Océan Indien au niveau de l'Océan Indien. Madagascar abrite actuellement la 3e réunion du comité de pilotage des accords régionaux du programme de sécurité maritime. L'objectif consiste à assurer la mise en œuvre effective de ces deux accords régionaux en les traduisant en actions par tous les signataires, et ce, avec l'appui de la Commission de l'Océan Indien et de l'Union Européenne. Le Premier ministre, Christian Ntsay, était présent à l'ouverture de cette cérémonie hier. Cette 3e réunion durera jusqu'à mercredi prochain.

Recueillis par Navalona R.

COI et ses Projets

Programme MASE

Pour en savoir plus :

- https://www.afropages.fr/presse-afrique/pays/midi-madagasikara/mase-programme-la-3e-reunion-du-comite-de-pilotage-a-madagascar
- http://madagascar.niooz.fr/mase-programme-la-3e-reunion-du-comite-de-pilotage-a-madagascar-31143589.shtml
- https://madagascar.shafaqna.com/FR/AL/1456683
- https://2424.mg/defense-unir-les-forces-pour-renforcer-la-securite-maritime/

Vidéo

- https://www.youtube.com/watch?v=S0dhcNP54ko

Le billet des entreprises

Programme MASE

21 mai 2019

https://www.billetdesentreprises-fdmm.fr/l/mase-programme-la-3e-reunion-du-

MASE Programme : La 3e réunion du Comité de pilotage à Madagascar

Le Programme régional de Sécurité maritime ou MASE Programme a été initié en 2013 à la suite du constat alarmant de la recrudescence de la piraterie maritime au large des côtes somaliennes. Il s'agit d'un système collaboratif des Etats de la région d'Afrique orientale et australe et océan Indien (région AfOA-OI), financé par l'Union européenne. Il met en œuvre diverses activités visant à l'éradication de la criminalité maritime au bénéfice des Etats de la région AfOA-OI et leurs populations ainsi que pour la prospérité de l'industrie maritime qui emprunte usuellement des itinéraires dans cette région du monde. Deux accords régionaux ont été déjà signés par sept états de l'Afrique orientale et de l'Océan Indien au niveau de l'Océan Indien. Madagascar abrite actuellement la 3e réunion du comité de pilotage des accords régionaux du programme de sécurité maritime. L'objectif consiste à assurer la mise en œuvre effective de ces deux accords régionaux en les traduisant en actions par tous les signataires, et ce, avec l'appui de la Commission de l'Océan Indien et de l'Union Européenne. Le Premier ministre, Christian Ntsay, était présent à l'ouverture de cette cérémonie hier. Cette 3e réunion durera jusqu'à mercredi prochain.

Recueillis par Navalona R.

http://www.africanews.online/seychelles/ouverture-du-3eme-comite-de-pilotage/

OUVERTURE DU 3ÈME COMITÉ DE PILOTAGE



La cérémonie d'ouverture du 3ème comité de pilotage des accords régionaux du programme de sécurité maritime #MASE PROGRAMME s'est tenu ce matin, 20 mai, à Antananarivo, Madagascar, en présence du Premier Ministre de la République de Madagascar et des ministres des Affaires étrangères et de la Défense.

Le Programme régional de Sécurité maritime (#MASE PROGRAMME) a été initié en 2013 à la suite du constat alarmant de la recrudescence de la piraterie maritime au large des côtes somaliennes. Il s'agit d'un système collaboratif des Etats de la région d'Afrique orientale et australe et océan Indien (région AfOA-OI), financé par l'Union Européenne. #MASE PROGRAMME met en œuvre diverses activités visant à l'éradication de la criminalité maritimeau bénéfice des Etats de la région AfOA-OI et leurs populations ainsi que pour la prospérité de l'industrie maritime qui emprunte usuellement des itinéraires dans cette région du monde.

Afin de mettre en œuvre deux des cinq résultats de #MASE PROGRAMME la Commission de l'océan Indien (COI) a été en 2018 à l'origine de la signature de deux accords par sept Etats. Un accord régional basé sur la mise en place d'un mécanisme d'échanges et de partage d'informations maritimes, à l'origine de la création du Centre Régional de Fusion d'Informations Maritimes (CRFIM) à Madagascar. Un deuxième accord régional portant sur la coordination des opérations en mer qui a permis la mise en place du Centre Régional de Coordination des Opérations (CRCO) aux Seychelles.

Le CRCO et le CRFIM disposent actuellement d'un Comité de Pilotage (COPIL) commun – l'instance décisionnelle des deux centres régionaux – chargé de définir l'orientation stratégique des deux centres et de veiller à l'accomplissement de leurs missions définies par les Etats membres. Conformément aux résolutions adoptées lors de la 2ème réunion du COPIL tenue à Moroni, Comores, en avril dernier, il a été décidé que sa 3ème réunion se déroulera à Antananarivo, Madagascar du 20 au 22 mai 2019.

Les activités des deux centres régionaux tiennent une grande importance dans la sécurisation du domaine maritime non seulement pour la région de l'AfOA--OI, mais également au niveau mondial. Appelés à collaborer étroitement avec les centres nationaux des pays signataires des accords et d'autres partenaires clés dans le domaine de la sécurité maritime: Ils constituent un modèle de coopération efficace qui a déjà démontré sa nécessité dans l'interception de cas d'infractions maritimes, à travers l'échange d'informations et le signalement au niveau des autorités nationales.

La signature des accords régionaux a permis de constituer le COPIL, qui est aujourd'hui responsable de l'opérationnalisation des deux centres régionaux avec le soutien de la COI (en tant que secrétariat du COPIL) à travers le programme MASE financé par l'Union européenne.

Cette opérationnalisation se concrétise d'une part par la présence des Officiers de Liaison Internationaux (OLI) issus des Etats signataires des accords régionaux et qui serviront de relais entre les centres et leurs pays

d’origine en matière d’échanges d’informations et la coordination des opérations en mer.

D’autre part, par l’acquisition et le déploiement d’équipements de pointe dans les deux centres régionaux et les centres nationaux des Etats Parties. Ceci afin de facilité la coopération et l’interopérabilité entre les différentes institutions.

21 mai 2019

http://www.lagazette-dgi.com/?p=29263

Sécurité maritime : Vers une nouvelle stratégie …

Madagascar a grand besoin d'une nouvelle politique nationale de sécurité maritime. La troisième réunion des pays de l'ouest de l'océan Indien sur la sécurité maritime se tient actuellement à Antananarivo, du 20 au 22 mai 2019. Cette réunion a permis de mieux structurer les nouvelles stratégies concernant la gestion du Centre de fusion d'informations maritimes (CFIM) et du Centre régional d'informations maritimes (CRFIM) pour la zone. A noter que 7 pays participent à cette réunion dont Madagascar, France, Comores, Seychelles, etc. Les frontières de développement, le combat contre les crimes maritimes (trafic de bois de rose, drogue, etc.) sont à discuter durant ces trois jours. Certes, les actes de piraterie, même s'ils ont significativement diminué, ont refait l'actualité ces derniers mois. La piraterie maritime dans l'océan Indien occidental a directement impacté les économies de la région ainsi que l'économie mondiale, à un maximum de 13 milliards de dollars en 2013. Si la menace de piraterie a diminué, d'autres menaces et crimes maritimes continuent de préoccuper les Etats et hors région ayant des intérêts économiques partagés dans la zone. Il s'agit de la pêche illicite dans l'océan Indien occidental qui occasionne, selon la FAO, des pertes de 400 millions de dollars par an au débarquement soit près d'un milliard de dollars en produits transformés. Il s'agit aussi de trafic de drogues, de trafic humain ou de risque terroriste qui fragilisent les sociétés, de blanchiment d'argent qui déstabilisent les circuits financiers formels, de pollutions maritimes qui impactent tant les écosystèmes que les économies.

Nandrianina A

21 mai 2019

http://www.midi-madagasikara.mg/societe/2019/05/21/presan-coi-madagascar-capable-de-

PRESAN – COI : Madagascar capable de répondre aux besoins en riz, maïs et bovins



Les participants à la 3e réunion du comité de pilotage du PRESAN à Bras-Panon, La Réunion.

Quelles opportunités de production, de transformation et de commercialisation agroalimentaire pour les îles du sud-ouest de l'Océan Indien ? La question a été largement abordée lors de la troisième réunion du comité de pilotage du Programme régional de sécurité alimentaire et de nutrition (PRESAN) de la Commission de l'Océan Indien (COI), le 15 mai 2019.

L'heure était à l'évaluation pour le PRESAN lors de la troisième réunion de son comité de pilotage qui s'est tenue à La Réunion le 15 mai dernier. Le moment pour l'équipe de l'Unité régionale de sécurité alimentaire et nutritionnelle (URSAN) de la COI, basée à Antananarivo, de présenter les avancées du PRESAN, et pour les participants à la réunion, de discuter notamment des résultats des études sur les chaînes de valeurs qui établissent un diagnostic des avantages comparatifs de production, transformation et commercialisation de denrées alimentaires dans chacun des États membres de la COI. Ce, dans la perspective d'une dynamisation des échanges agroalimentaires au niveau régional. Favoriser les échanges intra-régionaux en matière d'agroalimentaire figure, en effet, parmi les préoccupations dans la mise en œuvre du PRESAN, et préférer les productions au niveau régional aux produits importés de l'autre bout du monde, avec ce que cela implique de conséquences économiques et environnementales. Le secrétaire général de la COI, Hamada Madi, n'a pas manqué de souligner cette possibilité de concrétiser ces échanges, suite à la présentation des études sur les chaînes de valeurs. *« Il ressort de ces études un potentiel concret d'échanges inter-îles de nature à renforcer le commerce régional et, par effet de levier, à abaisser la facture des*

importations lointaines, à réduire l'empreinte carbone de notre dépendance alimentaire, et surtout à valoriser des filières nationales… ».

Potentiels. Le potentiel malgache et celui des îles voisines dans ces échanges commerciaux dans le domaine agroalimentaire ont été clairement identifiés. *« Madagascar a la capacité de répondre aux besoins des autres îles en riz, maïs et bovins, entre autres. Pour Maurice, c'est sa filière avicole bien développée qui pourrait trouver des débouchés supplémentaires aux Comores, aux Seychelles et à La Réunion en même temps qu'elle nécessite un approvisionnement stable, compétitif et pérenne en céréales. Les importations d'oignons de l'Inde ou d'autres contrées lointaines pourraient être largement remplacées par la production malgache et réunionnaise. Aux Comores, le cheptel ovin et caprin constitue une ressource pouvant intéresser les marchés mauricien, seychellois et réunionnais. Enfin, la production halieutique des Seychelles pourrait trouver une place privilégiée sur les étals de la région au-delà de la seule industrie thonière »*, a détaillé le secrétaire général de la COI.

Législation et normes phytosanitaires. *« Ces premières études diagnostiques devront être approfondies et complétées notamment par un panorama des législations et des moyens entourant les normes phytosanitaires. A cela s'ajoute une réflexion sur la collecte et le partage des données agroalimentaires et sur les moyens de promouvoir les opportunités dans le secteur agroalimentaire dans chacun des territoires afin d'impliquer davantage encore les opérateurs privés et partenaires du développement pour une meilleure appropriation du PRESAN »*, a-t-il été souligné. Pour Patrice Talla, représentant de la FAO pour les îles de l'Indianocéanie, « *Les défis posés par ce programme sont énormes, et nous devons nous atteler à mettre en œuvre cette approche innovante dans la manière d'envisager les interventions pour atteindre de meilleurs résultats. Les perspectives que nous devons construire reposent sur l'amélioration de notre façon de travailler, autant au niveau de chaque pays membre de la COI, qu'au niveau régional pour un effort collectif pour l'Indianocéanie. »* A la suite de cette rencontre, les membres du comité de pilotage ont participé à la seconde conférence régionale sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle organisée dans le cadre de la Foire agricole de Bras-Panon, dont le thème *« Produire et consommer péï »*, rejoint la philosophie du PRESAN.

Recueillis par Hanitra R.

La Gazette des Comores

22 mai 2019

http://lagazettedescomores.com/assets/pdfs/QuarkXPress%203398.pdf

COOPÉRATION RÉGIONALE

Les opportunités de production, de transformation et de commercialisation agroalimentaires en Indianocéanie se précisent

La troisième réunion du comité de pilotage du Programme régional de sécurité alimentaire et de nutrition (PRESAN) de la Commission de l'océan Indien (COI) s'est tenue la semaine dernière à La Réunion en amont de la seconde conférence régionale sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle organisée dans le cadre de la Foire agricole de Bras-Panon, dont le thème « Produire et consommer péi » s'inscrit dans la philosophie du PRESAN.



Photo de groupe -COPIL PRESAN 150519

Lors de cette réunion du Comité de pilotage, l'équipe de l'Unité régionale de sécurité alimentaire et nutritionnelle (URSAN) de la COI, basée à Antananarivo, a présenté les avancées du PRESAN. Parmi les points discutés, figurent les résultats des études sur les chaînes de valeurs qui établissent un diagnostic des avantages comparatifs de production, transformation et commercialisation de denrées alimentaires dans chacun des États membres de la COI et cela dans la perspective d'une dynamisation des échanges agroalimentaires au niveau régional. « Il ressort de ces études un potentiel concret d'échanges inter-îles de nature à renforcer le commerce régional et, par effet de levier, à abaisser la facture des importations lointaines, à réduire l'empreinte carbone de notre dépendance alimentaire, et surtout à valoriser des filières nationales », montre Hamada Madi, le secrétaire général de la COI dans un communiqué de la COI.

« Concrètement, Madagascar a la capacité de répondre aux besoins des autres îles en riz, maïs et bovins, entre autres. Pour Maurice, c'est sa filière avicole bien développée qui pourrait trouver des débouchés supplémentaires aux Comores, aux Seychelles et à La Réunion en même temps qu'elle nécessite un approvisionnement stable, compétitif et pérenne en céréales. Les importations d'oignons de l'Inde ou d'autres contrées lointaines pourraient être largement remplacées par la production malgache et réunionnaise. Aux Comores, le cheptel ovin et caprin constitue une ressource pouvant intéresser les marchés mauricien, seychellois et réunionnais. Enfin, la production halieutique des Seychelles pourrait trouver une place privilégiée sur les étals de la région au-delà de la seule industrie thonière », a détaillé le Secrétaire général de la COI.

Ces premières études diagnostics devront être approfondies et complétées notamment par un panorama des législations et des moyens entourant les normes phytosanitaires. A cela s'ajoute une réflexion sur la collecte et le partage des données agroalimentaires et sur les moyens de promouvoir les opportunités dans le secteur agroalimentaire dans chacun des territoires afin d'impliquer davantage encore les opérateurs privés et partenaires du développement pour une meilleure appropriation du PRESAN.

Pour Patrice Talla, Représentant de la FAO pour les îles de l'Indianocéanie montre que « les défis posés par ce programme sont énormes, et nous devons nous atteler à mettre en œuvre cette approche innovante dans la manière d'envisager les interventions pour atteindre de meilleurs résultats. Les perspectives que nous devons construire reposent sur l'amélioration de notre façon de travailler, autant au niveau de chaque pays membre de la COI, qu'au niveau régional pour un effort collectif pour l'Indianocéanie ». A la suite de cette rencontre, les membres du Comité de pilotage ont participé à la seconde Conférence régionale sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle organisée dans le cadre de la Foire agricole de Bras-Panon, évènement international qui fête cette année ses cinquante ans.

Ibnou M. Abdou

https://www.lemauricien.com/article/vijay-poonoosamy-faire-en-sorte-quair-

Vijay Poonoosamy : « Faire en sorte qu'Air Mauritius gagne sans que Maurice perde »



Vijay Poonoosamy est actuellement directeur des Affaires internationales et publiques du groupe QI basé à Singapour. Après 13 ans passés à Air Mauritius, il a travaillé le même nombre d'années à Etihad, à Abou Dhabi, comme vice-président des Affaires internationales. Il était cette semaine à Maurice, à l'invitation de l'AFRAA, pour animer un atelier de travail sur le thème "Driving intra-african connectivity and cooperations through alliances and partnerships". Dans une interview accordée au Mauricien, Vijay Poonoosamy, nous entraîne dans le monde de l'aviation et son rôle dans le développement économique d'un pays. Il souligne l'importance pour Air Mauritius de développer des partenariats tant sur le plan local qu'international et souligne la nécessité de faire en sorte qu'« Air Mauritius gagne sans que Maurice perde. »

Même à une plus petite échelle, on n'a pas été en mesure de créer une compagnie régionale dans l'océan Indien. Qu'en pensez-vous ?

Le cas de l'océan Indien est quand même très triste. Il y a des instruments de coopération qui existent dont la Commission de l'océan Indien, les îles Vanille. Le concept de promotion du tourisme ne peut se faire en faisant abstraction de l'aspect aérien. On peut dire qu'on va faire la promotion des îles Vanille ensemble sans faciliter les liaisons aériennes entre les îles, sans faciliter l'accès de ces îles aux touristes. C'est un point sensible parce que ceux qui gèrent l'aspect touristique ne sont pas sur la même longueur d'onde que ceux engagés dans le dossier de l'aviation. C'est une nécessité urgente que ces deux secteurs arrivent à se mettre autour d'une table afin de trouver les moyens pour associer la promotion touristique commune avec la facilité d'accéder à ces îles. Il y a du travail à faire.

Pour plus d'infos cliquez ci-dessous

https://www.lemauricien.com/article/vijay-poonoosamy-faire-en-sorte-quair-mauritius-gagne-sans-que-maurice-perde/

La Gazette des Comores

Coopération économique régionale

24 mai 2019

http://lagazettedescomores.com/economie/coop%C3%A9ration-r%C3%A9gionale-4674.html

Coopération régionale / CAP.OI, un agenda pour la coopération économique entre les îles de l'océan Indien

24/05/2019  Mohamed Youssouf



Afin de soutenir les efforts d'amélioration de la compétitivité des entreprises et leur adaptation aux changements économiques et géopolitiques, l'organisation représentant le secteur privé régional redéfinit sa stratégie et fixe pour les années à venir sa nouvelle feuille de route, CAP.OI : Cohérence pour l'Avenir et le Progrès dans l'océan Indien.

Les principaux représentants du secteur privé régional étaient réunis les 6 et 7 mai dernier aux Seychelles pour un séminaire de haut niveau. L'UCCIOI, l'organisation représentant le secteur privé

régional redéfinit sa stratégie et fixe pour les années à venir sa nouvelle feuille de route, CAP.OI : Cohérence pour l'Avenir et le Progrès dans l'océan Indien afin de soutenir les efforts d'amélioration de la compétitivité des entreprises et leur adaptation aux changements économiques et géopolitiques. Elaboré et adopté par les entreprises membres de diverses associations professionnelles et les présidents des Chambres de commerce et d'Industrie des îles Comores, de Madagascar, Maurice, Mayotte, de la Réunion et des Seychelles, en présence de leurs partenaires institutionnel et financier que sont la Commission de l'Océan Indien (COI) et l'Agence Française de Développement (AFD), cet agenda précise les nouvelles orientations stratégiques de l'UCCIOI ainsi que son plan d'action pour la fin de l'année en cours et les cinq suivantes.

« Après une période de démarrage de nos activités, il y a eu une phase de développement et de renforcement de notre légitimité. Nous avons consolidé les réseaux au niveau opérationnel, avec notamment la construction de filières régionales, le déploiement d'outils d'intelligence économiques, la mise en relation des acteurs, à travers des rencontres et une plateforme numérique. Aujourd'hui, c'est un second souffle que nous prenons, explique Pascal Plante, président en exercice et co-fondateur de l'UCCIOI, aussi vice-président de la CCI de la Réunion dans un communiqué de l'UCCIOI. Et de poursuivre que « dans le cadre d'un dialogue soutenu entre l'unique représentation du secteur privé à ce niveau qu'est l'association, d'un côté, et, d'autre part, les décideurs publics locaux et régionaux, nous allons construire et conduire une politique plus offensive en faveur des entreprises. En se donnant les moyens de mieux écouter leurs dirigeants que fédère notre organisation, elle fera entendre leur voix et montrera leur voie. Avec un but principal : aller ensemble plus loin dans la promotion et le développement économique durable de la région océan Indien. »

Avec un bureau renouvelé qui va poursuivre cette dynamique, l'UCCIOI va se structurer autour d'un secrétariat général pour piloter ce travail de longue haleine. Fondées sur des valeurs d'efficience, de respect et d'intégrité, dans un esprit de convivialité, tout en étant guidées par une vision stratégique, les nouvelles missions de l'organisation prévoient la constitution d'un think tank. A cet outil de veille, de réflexion et d'influence, s'ajouteront des prestations de services à forte valeur ajoutée au bénéfice des entreprises adhérentes des associations membres. Leur nombre devrait d'ailleurs passer de douze actuellement à une vingtaine dans les prochains mois et plus de 30 l'an prochain.

Forte de ces ambitions étendues et de moyens renforcés, le secteur privé des îles de l'océan Indien espère gagner en visibilité au sein de la Zone de libre-échange continentale (ZLEC), actuellement en chantier, comme auprès de ses homologues des autres organisations régionales existantes comme la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) et le Marché commun d'Afrique du Sud et de l'Est (COMESA). Le COMESA qui organise une foire internationale, en octobre prochain au Kenya, au cours de laquelle, pour la première fois, le secteur privé de l'océan Indien devrait s'afficher sous une bannière commune.

MY

Gestion des risques et catastrophes : La vigilance est de mise pour Madagascar



Les cyclones constituent les catastrophes naturelles majeures qui frappent la Grande Île.

Insulaire, la Grande île est constamment exposée aux risques de catastrophes naturelles dont les cyclones.

« *L'ampleur de plus en plus grandissante des catastrophes dans le bassin de l'Océan Indien ces dernières décennies et leurs impacts néfastes nous interpellent tous à nous rester vigilants* ». Ce sont là les propos du Col Elack Olivier Andriankaja, Secrétaire Exécutif du BNGRC ou Bureau National de Gestion des Risques et Catastrophes lors du lancement officiel de la formation pour le renforcement des capacités des aéroports internationaux du pays à Toamasina lundi dernier. Gagnant en puissance, les catastrophes naturelles surviennent de façon récurrente dans le bassin de l'Océan Indien. La saison cyclonique 2018-2019 qui a enregistré plus d'une dizaine de cyclones dont certains avaient des puissances dévastatrices, en est une illustration parfaite. Et comme l'a noté Marie Dumond, représentante résidente du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) « nous ne pouvons pas empêcher les catastrophes naturelles d'arriver, mais nous pouvons en limiter les dégâts », le mieux serait pour la Grande Île de renforcer suffisamment ses dispositifs de réponses et de ripostes. La mise à jour annuelle du plan national de contingence entrerait dans le cadre de cet esprit de préparation. « *Nous disposons d'un plan de contingence national de gestion des risques et catastrophes qu'il faut upgrader*

annuellement« . Le SE du BNGRC d'expliquer également « *qu'outre le plan de contingence national, il y a 16 plans de contingence régional correspondant à 16 régions considérées comme vulnérables*« . Des mises à jour de quelques-uns desdits plans de contingence régional ont été effectuées d'après toujours les dires du Col Elack Olivier Andriankaja.

Pas-à-pas. La montée du niveau de la mer est un phénomène mondial qui touche de nombreux pays dont Madagascar. Mais qui n'est malheureusement pas suffisamment communiquée. L'exemple de la ville de Morondava qui est petit à petit rongée par les eaux marines, est un fait qui devrait interpeller les responsables étatiques sur l'ampleur de la situation. Outre le manque de communication, l'insuffisance – l'inexistence – de données relatives au phénomène constituerait également une problématique majeure. Interrogée sur la question, une source fiable de noter que « *des efforts ont été menés par la Météo Malagasy pour donner quelques éléments de réponses aux acteurs qui interpellent sur l'importance des données relatives au niveau de la mer à Madagascar. La météo Malagasy a fourni des informations sur la question avec les moyens qu'elle dispose*« . La source toutefois de noter « *les études menées par le service de la météorologie de Madagascar ne sont pas assez poussées* ». Pour l'heure, Madagascar dispose du système de surveillance et d'annonce des crues mis en place par la Cellule de Prévention et de Gestion des Urgences dans les régions Atsimo-Andrefana, Vatovavy et Atsimo-Atsinanana. Ne permettant pas d'avoir des informations sur le niveau de la mer, le dispositif permet toutefois de prévenir et de gérer les éventuelles catastrophes naturelles.

José Belalahy

23 mai 2019

https://www.newsmada.com/2019/05/23/lutte-contre-la-peche-illicite-lamelioration-des-

Lutte contre la pêche illicite: l'amélioration des conditions de travail comme solution

Par Les Nouvelles sur 23/05/2019



Annonce fermée
Bloquer l'ann
Pourquoi cette an
Annonce fermée
Bloquer l'ann
Pourquoi cette an

Le dialogue régional sur la pêche illicite qui se tient actuellement à Mahé (Seychelles) concerne essentiellement le monde du travail dans le secteur halieutique. La rencontre soutenue par la FAO réunit dix pays africains riverains de l'océan Indien (Kenya, Maurice, Mozambique, La Réunion, Seychelles, Somalie, Afrique du Sud, Tanzanie, Zanzibar et Madagascar).

Pour la FAO, le respect des droits des travailleurs de la pêche devrait contribuer à réduire les activités de pêche illicite. Toutefois, l'évaluation de l'emploi dans ce secteur reste complexe, compte tenu du nombre important d'activités associées à ses chaînes de valeur, soutient la FAO. Les emplois vont de la production et de la vente d'intrants (navires, engins de pêche, appâts, etc.) à l'élevage, la récolte, la transformation, la commercialisation et la distribution du poisson ou du produit halieutique.

Cette branche des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture avance également que « *Dans les communautés dépendant de la pêche et de l'aquaculture, la pauvreté revêt un caractère multidimensionnel causé non seulement par des déficits de travail décent, mais aussi par d'autres facteurs empêchant la pleine jouissance des droits humains* ».

Après l'évènement de Mahé, une troisième réunion des pays de la COI sur la sécurité maritime est prévue à Madagascar pour définir une stratégie de lutte contre les crimes maritimes (trafic de drogue, bois précieux, etc.).

R.R.